

LE BAPTEME DE LA PROMOTION « J.-P. AMOURETTE »

La promotion 1963-64 de l'Ecole Nationale de la Marine Marchande a choisi le nom du Lieutenant au long cours Jean-Pierre Amourette, un Havrais mort en Algérie en 1956. Le baptême de la promotion a eu lieu avec toute la pompe traditionnelle, samedi après-midi.

Le prélude en fut, comme d'habitude, le défilé burlesque dans les rues du Havre où, en dépit de l'inclémence de la température, on vit, parmi les porteurs de pancartes et les musiciens, le char de Neptune et d'Amphitrite tiré par les « Affreux Pilot's », copieusement barbouillés de graisse, accompagnés de l'évêque au long cours et du bourreau.

Le cortège revint à l'école de La Hève où la cérémonie officielle était présidée par M. Jean Rochet, sous-préfet du Havre. A la salle des carènes, le grand mat, Jean-Marie Rouault salua les autorités, présenta la marraine de la promo, Mlle Monthier, petite-fille de cap-hornier, et le parrain, M. Jean Caillard, directeur des Ets Caillard, du Havre. Jean-Marie Rouault évoqua la mémoire de Jean-Pierre Amourette, formulant le vœu que son souvenir reste vif dans tous les cœurs.

M. Jean Caillard complimenta ses filleuls (ils étaient au nombre de 41) et leur adressa ses souhaits de réussite à l'Ecole et dans la carrière qui les attend. M. Paul Hérout, directeur de l'Etablissement, exprima ensuite son plaisir d'accueillir ses hôtes officiels et ses compliments aux jeunes pour la réussite du « bizuthage ».

Un des élèves vint offrir des fleurs à la marraine, puis Neptune prononça son réquisitoire, obligeant les « exécrales pilot's » à s'agenouiller pour déguster l'eau salée de circonstance et recevoir de la marraine l'insigne de la Marine Marchande.

Le champagne d'honneur fut l'ultime et agréable rite du baptême.



INVITATION

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA
MARINE MARCHANDE DE SAINTE-ADRESSE VOUS
PRIENT DE BIEN VOULOIR LEUR FAIRE L'HON-
NEUR D'ASSISTER A LA SOIRÉE QU'ILS ORGANI-
SENT LE SAMEDI 21 MARS 1964 A PARTIR DE 22
HEURES AU PALAIS DE LA BOURSE DU HAVRE,
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MONSIEUR JEAN
ROCHET, SOUS-PRÉFET DU HAVRE ET DE
MONSIEUR VALOË GORRY, ADMINISTRATEUR
GÉNÉRAL, DIRECTEUR DE L'INSCRIPTION
MARITIME.